

3



Le patrimoine et le village









Objectif du chapitre

Ce chapitre permet aux enfants de découvrir leur village et le patrimoine qui le compose.

Ils apprendront que le village se constitue d'un ensemble d'éléments bâtis et non bâtis qui, liés les uns aux autres, contribuent à leur charme et à l'homogénéité de nos paysages. Le noyau ancien de nos villages est composé d'un bâti traditionnel issu des 18ème et 19ème siècles, une époque où l'homme construisait en se référant aux habitudes communes liées au cadre naturel, historique et social du lieu. A ces maisons viennent s'ajouter des rues, des ruelles, des chemins, des places et des bâtiments de la vie communautaire. Ensemble, ils forment le village.

Les activités pédagogiques du chapitre









A la découverte de mon village



Mon village en 2D



Des ressources complémentaires pour aller + loin

- <u>territoires.frw.be</u> (dédié à la découverte du cadre de vie, du patrimoine rural et des espaces publics).
- Territoires en Vue Guide de lecture du territoire rural
- <u>Les fermes-blocs</u> Recommandations pour leur avenir
- Les fermes à cour Recommandations pour leur avenir
- Vidéo Cap... sur le patrimoine rural

Assistance Territoire et Patrimoine (ATEPA) de la Fondation Rurale de Wallonie

Rue des Potiers, 304 B-6717 Attert

Tél: 063/24 22 20 E-mail: atepa@frw.be Sites Internet: www.frw.be Conception et réalisation : Sylvie Delviesmaison, Aurore Redotté, Quint Cools et Laurent Sevrin. Illustrations : Sandrine Crabeels (Crab'graphic).

Croquis, plans, photos, supports : FRW - Assistance Territoire et Patrimoine (sauf mentions contraires).

© Fondation Rurale de Wallonie - Décembre 2021.

Reproduction autorisée moyennant mention de la source.





1. Le village et son organisation

Qu'est-ce qu'un village?

Première forme de société, le village est né d'un besoin commun, celui de cultiver la terre et d'élever du bétail. Les hommes se sont regroupés en communautés pour exploiter un même terroir et créer un sentiment d'appartenance à celui-ci.

Le village est une **agglomération, un groupe d'habitations situé en milieu rural**. Autrefois, la majorité des habitants de nos villages étaient engagés dans le secteur agricole (voir *Partie 1 – Le contexte de l'époque*).

En Wallonie, les villages présentent des visages divers, marqués par :

- les caractéristiques régionales (relief, climat, exploitation du sol, typologie de l'habitat voir *Partie 2 Le patrimoine et la région*);
- l'histoire de leur création et de leur développement (voir Partie 1 Le contexte de l'époque) ;
- les rôles qu'ils jouent dans leur région ;
- des circonstances particulières (présence ou non d'un croisement de routes, du chemin de fer, d'un cours d'eau, d'un château, d'une abbaye...).



Quels sont les différents éléments qui composent le village?

Les villages sont constitués de divers éléments qui créent un environnement adapté à la vie et aux usages des habitants. Ces éléments sont :

- les maisons et fermes avec leurs cours et leurs jardins ;
- les autres bâtiments : églises, écoles, maisons communales, châteaux, petites entreprises...
- les **espaces verts** : champs, prés, bois, forêts...
- les **voiries** (rues, routes, chemins, sentiers...) qui sont délimitées par les bâtiments, les espaces verts et les éléments de liaison (murs, clôtures, haies...). Les croisements de plusieurs de ces voies forment les carrefours ;
- les **places** où se trouvent souvent du mobilier (fontaines, cabines électriques, abribus...) ou des bâtiments publics (maisons communales, églises, écoles...) ou qui sont simplement le croisement de deux routes importantes.



Les maisons et fermes



Les autres bâtiments



Les espaces verts



Les voiries



Les places



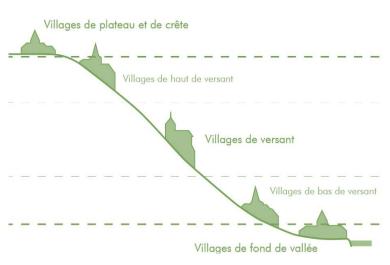


Pour qu'un village s'implante et se développe dans un lieu donné, plusieurs conditions doivent être réunies.

L'orientation et l'adaptation au relief

La plupart des noyaux villageois se positionnent sur le versant de la vallée le mieux exposé au soleil (versant exposé au sud – l'adret). En évitant le fond de vallée, le village est protégé des aléas d'inondations. Situé en contrebas de la ligne de crête, il est préservé des vents froids du nord.

Certaines contraintes (versant trop abrupt, emplacement des bonnes terres...) ont pu entraîner une implantation sur le versant nord (ubac). Généralement, ces villages se sont moins développés.



La relation du village avec le relief du site dans lequel il s'implante caractérise la silhouette villageoise de manière déterminante.

L'accès à l'eau

Le village s'est généralement implanté là où il pouvait bénéficier d'un accès à l'eau (rivière, ruisseau, sources) tout en évitant les zones inondables et les fonds de vallées trop humides.

La localisation des abreuvoirs, pompes, fontaines indique souvent l'emplacement de la ligne de sources qui apparaît à la limite de deux roches différentes, là où l'eau peut s'infiltrer.



Les constructions se sont généralement implantées en dehors des zones inondables et des fonds de vallée humides, sauf celles qui abritent des activités liées à l'eau telles que les moulins, les forges...

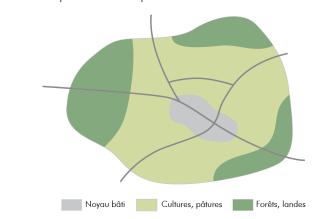
La localisation des bonnes terres

Pour subvenir aux besoins de la communauté villageoise, le paysan a besoin de trois types d'espace :

- des terres de bonne qualité pour cultiver, généralement en haut de versant ou sur les plateaux. Ces terres ne doivent pas être trop éloignées du village pour limiter les déplacements des outils agricoles (charrette, charrue...):
- des bois, landes, bruyères souvent situés sur les pentes plus abruptes et à une certaine distance du village;
- des prairies humides pour le foin qui servira à nourrir le bétail durant l'hiver.

Qu'est-ce que le finage?

C'est le territoire d'un village au sein duquel se retrouvent toutes les ressources utiles pour permettre à la communauté de vivre en autarcie. Le finage comprend le noyau bâti, les parcelles agricoles (cultures et prés de fauche) puis les forêts et landes.





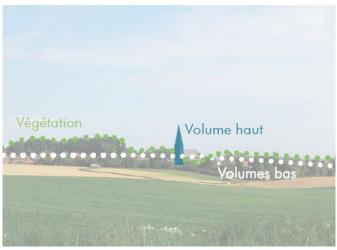
2. La silhouette villageoise

La silhouette villageoise se constitue des éléments qui caractérisent le village à longue distance. Elle est généralement caractérisée par :

- les éléments du milieu physique comme le relief et l'hydrographie ;
- un ensemble de volumes bâtis duquel émergent quelques édifices plus hauts : clocher de l'église, château d'eau mais aussi silos, éoliennes, lignes haute tension, antennes GSM...;
- la végétation avec notamment les surfaces plantées et les surfaces enherbées.

En fonction de ces différents éléments, chaque village s'inscrira d'une manière différente au sein du paysage et constituera une silhouette qui lui est propre.





Le paysage

Le paysage est ce que les gens perçoivent visuellement d'un territoire, en premier lieu le relief et son modelé, puis l'occupation végétale et humaine de ce substrat.

Convention européenne du paysage, Florence 20 octobre 2000.

Plus simplement, le paysage est l'image d'un lieu tel qu'il est perçu par un spectateur qui le regarde.

Cette image est définie par :

- le **relief** qui constitue la structure de base du paysage ;
- la couverture du sol qui comprend d'une part son **occupation végétale** et d'autre part, les **éléments construits** par l'homme.

Le spectateur peut se déplacer, changer de point de vue au sein d'une même unité paysagère. Il peut changer d'unité paysagère en franchissant un obstacle visuel important (une crête).





Les différents types de paysages



Paysage ouvert : l'openfield

L'openfield est un mode d'organisation de l'espace rural conçu par une société de paysans qui pratiquait la culture des céréales associée à l'élevage.

L'openfield a une structure concentrique avec un noyau constitué par l'habitat, une deuxième auréole constituée de prairies et de pâturages, une troisième auréole destinée aux terres de cultures et une dernière auréole comprenant les zones boisées, souvent propriété communale.

L'openfield est largement majoritaire en Belgique. Il prédispose à une forme de village à **habitat groupé**.





Paysage fermé: le bocage

Le bocage est caractérisé par un **habitat dispersé** combiné à une organisation individuelle de fermes entourées de leurs terrains d'exploitation souvent clôturés (clôtures, arbres et haies), combinant herbages et élevages.

Le bocage se retrouve essentiellement dans le Pays de Herve et dans le Pays des Collines (Plateau limoneux hennuyer).

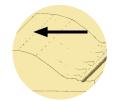


Le relief

Le relief est l'ensemble des formes de la surface du sol. On y distingue notamment...



Le plateau : surface relativement plane ou faiblement ondulée, dominante par rapport à son environnement, pouvant être creusée par des vallées encaissées et fortement disséquées sur les rebords.



La crête : ligne la plus élevée dans le relief.



Le versant: surface inclinée entre un sommet ou une ligne de points hauts (crête, rebords de plateau) et une ligne de points bas (pied de versant, vallée).



La dépression : relief plat, en creux, à fond plat, pouvant s'allonger sans pour autant se réduire à une vallée.



La vallée : forme allongée, creusée par un cours d'eau, entre deux versants.



La plaine : relief plat ou très mollement ondulé de même niveau que le cours d'eau qui la draine.



La colline : en plaine, forme de relief isolé, de faible altitude et de forme arrondie.



La butte : relief isolé ou groupé formé d'une roche dure, résidu de l'érosion ancienne d'un plateau.



Mon Village



La végétation

La végétation est l'ensemble des plantes qui poussent en un lieu déterminé. Par extension, le terme s'applique aussi à l'ensemble des végétaux distribués à la surface de la terre et qui varient selon différents critères comme le climat, l'hydrographie, la nature des sols, etc.

Les surfaces plantées d'arbres

- La **forêt** : surface arborée de très grande dimension à l'écart des zones habitées.
- Le **bois** : surface arborée de grande dimension, située à la périphérie des terres agricoles.
- Le **bosquet** : surface arborée de petite dimension, située au milieu des terres agricoles.
- Le parc : surface plantée d'arbres d'ornement et réservée à la promenade.
- Le verger : surface plantée d'arbres fruitiers.
- La drève : allée, route bordée d'arbres. Autrefois, elle offrait de l'ombre aux voyageurs.
- La haie : clôture formée de buissons, d'arbustes et parfois d'arbres.



Une forêt en Ardenne



Une drève en Hesbaye



Un parc dans le village de Blaton



Un verger dans le Pays de Herve

Les surfaces couvertes d'herbe

- La **prairie** : surface de forme plus ou moins géométrique couverte d'herbe.
- La **pâture** : surface de petite ou moyenne dimension, clôturée (haie, barbelé, fil électrique), couverte d'herbes diverses, consacrée au pâturage.
- Le **pré de fauche** : surface de petite ou moyenne dimension, clôturée ou non, couverte d'herbe de même aspect. On peut le faucher et récolter le foin.
- Le **champ** : surface de forme géométrique occupée par une culture.



Une pâture dans le Pays de Herve



Une prairie en Fagne- Famenne



Un pré de fauche



Un champ dans le Plateau brabançon





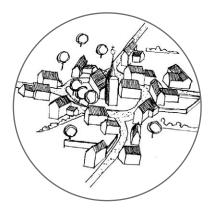


3. La forme des villages

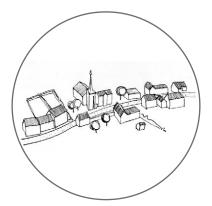
Il existe deux grandes catégories de formes des villages.

Les villages à habitat groupé

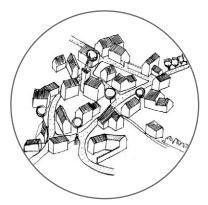
Ce sont des villages où **l'ensemble des habitations occupent un espace clairement délimité**, où il est facile de deviner les limites du village. Les villages à habitat groupé se divisent en trois types :



Village-centre Noyau central d'où partent différents chemins.



Village-rue La plupart des maisons sont implantées le long d'une rue principale.

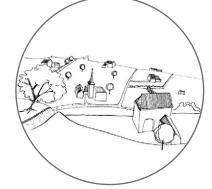


Village-tas Un ensemble de rues sans structure apparente et sans centre précis.

Les villages à habitat dispersé

Ce sont des villages où les **habitations sont éparpillées dans la campagne** à des distances importantes les unes des autres ou regroupées en plusieurs petits hameaux isolés. Cependant ces villages ont souvent un noyau regroupant quelques bâtiments nécessaires à la vie communautaire : petits commerces, école, etc.

Village à habitat dispersé



Pourquoi une forme plutôt qu'une autre?

Jusqu'à la fin du 18 ème siècle, le choix de la forme des villages dépendait essentiellement de trois facteurs :

- la **structure agraire** favorisait l'apparition de telle ou telle forme de village. Ainsi en Europe, on distingue deux sortes de structures agraires : l'openfield et le bocage (voir point 2 p. 30). L'openfield, qui est majoritaire en Belgique, engendre souvent une forme de village à habitat groupé. Le bocage, qui se retrouve essentiellement dans le Pays de Herve et au Pays des Collines (partie Nord du Plateau limoneux hennuyer), amène souvent une forme de village à habitat dispersé;
- la nature de l'activité agricole conditionnait également la forme des villages. Dans les régions vouées à la culture des terres, les fermes avaient tendance à se disperser pour s'implanter au milieu de leurs terres. Inversement, dans les régions où l'activité principale était l'élevage, les fermiers essayaient de se regrouper. En effet, à cette époque, les paysans ne possédaient qu'un pâturage commun où paissait l'ensemble du bétail villageois. Pour eux, il était donc plus facile de regrouper les fermes et de laisser les pâturages ouverts tout autour du village, afin de faciliter le déplacement des animaux:
- la présence d'une abbaye ou d'un château autour desquels les villages venaient se construire progressivement.

A partir du 18ème siècle, avec l'augmentation démographique, la forme des villages va évoluer. L'intérieur des villages va se densifier et les espaces vides qui y subsistent vont progressivement être comblés par de nouvelles constructions. Ensuite, à partir de la seconde moitié du 20ème siècle, l'agrandissement des villages s'effectuera principalement par la construction de nouvelles bâtisses le long des routes, hors de l'auréole villageoise originelle (voir *Partie 1 - Le contexte de l'époque*).

>> Pour observer l'évolution d'un village, voir Les différents types de carte en annexe.





4. L'implantation des bâtiments au sein du village

Différents modes d'implantation du bâti peuvent être observés. Dans les noyaux villageois, le bâti (généralement plus ancien) est majoritairement implanté sur les limites de la parcelle (les limites de la propriété). Soit il s'agit de la limite entre le domaine privé et le domaine public (la voirie et le trottoir), on parle alors d'implantation sur l'alignement, soit le bâtiment s'implante sur une ou les deux limites parcellaires latérales, c'est-à-dire sur la mitoyenneté.

Dans les extensions villageoises des dernières décennies, la maison quatre façades s'implante généralement au milieu de la parcelle, sans lien direct avec la rue et les maisons voisines. Toutefois, dans un nombre croissant de villages, la volonté de poursuivre les espaces-rues historiques conduit à des implantations qui s'inscrivent davantage dans la continuité de l'existant afin de garder une harmonie au village.











Espaces-rues traditionnels

Nouveaux espaces-rues

L'espace-rue

« L'espace-rue », c'est l'espace de la rue, dans lequel se déroule la vie du village : lieu de circulation, de rencontres, de jeux, de loisirs ou de travail. Il s'agit d'un espace vécu dont la perception est essentiellement transversale de façade à façade. Cet espace comprend un ensemble d'éléments qui permettent de le délimiter et de l'identifier :

- la voirie, c'est-à-dire, les chemins, les rues, les sentiers...
- les façades avant ou les pignons des habitations,
- les abords qui font la liaison entre la rue et les bâtiments, c'est-à-dire les devantde-portes, les cours...
- les haies, les murs, les clôtures, les arbres...



- le volume des bâtiments. Il est déterminé par les murs extérieurs des façades et des pignons ainsi que par la toiture. Il est caractérisé par le rapport des longueur, largeur et hauteur sous corniche* et par la pente du toit. Le volume est important, il permet notamment de relier l'espace-rue à l'une des huit régions agro-géographiques de Wallonie (voir Partie 2 - Le patrimoine et la région);
- les matériaux des bâtiments. Par leur texture, leur couleur et leur mise en œuvre, ils caractérisent également l'espacerue et varient selon la région ;
- l'implantation des volumes par rapport à la voirie. Celle-ci est caractérisée par la direction du faîte* du toit (parallèle, perpendiculaire ou oblique) et par la distance entre la voirie et le volume. Les bâtiments peuvent s'implanter sur l'alignement, c'est-à-dire à la limite entre le terrain privé et le terrain public. Selon les cas, ils se rapprochent ou s'éloignent de la voirie ;















- l'implantation des volumes par rapport au terrain naturel. Traditionnellement, les bâtiments sont implantés au même niveau que la voirie, essentiellement pour des raisons fonctionnelles. Lorsque l'activité principale de nos villages était l'agriculture, toutes les parties de la ferme devaient être accessibles le plus facilement possible;
- l'articulation entre les différents volumes de l'espace-rue. Elle est définie par la proximité des uns par rapport aux autres, par la position de chacun par rapport au front de bâtisse, les variations des hauteurs sous corniche et la disposition des volumes secondaires ;
- l'aspect des abords des bâtiments. Ceux-ci peuvent être ouverts ou fermés selon qu'il existe ou non une barrière physique entre l'espace privé et l'espace public.









L'église au milieu du village

Au cœur du village, l'église apparaît généralement comme point central vers lequel tout converge. Un cimetière, un enclos ou un parvis peut l'accompagner et participer à sa mise en scène. Cette place centrale témoigne de la ferveur religieuse existant autrefois dans nos campagnes.

Les habitations traditionnelles se sont rassemblées autour de l'église et de son cimetière où l'on pouvait se réfugier en cas de problème lors des siècles précédents (voir *Partie 1 - Le contexte de l'époque*).

Le village s'est peu à peu développé tout en restant dans un premier temps raisonnablement dans son site naturel. Le bâti s'y est densifié tout en tenant compte des caractéristiques locales. Puis, l'habitat est progressivement sorti de son auréole en conservant d'abord un style « traditionnel » avant d'y intégrer des nouveaux modèles de construction puisant leurs références en dehors du village. Petit à petit, la maison s'individualise et ne s'identifie plus à la région dans laquelle elle s'est installée. Espaces-rues et silhouette villageoise en subissent les conséquences.

Aujourd'hui, depuis le début du 21ème siècle, la volonté d'intégrer des critères de développement durable et l'importance donnée au cadre de vie dans l'épanouissement de chacun amènent à repenser autrement les nouveaux développements de la structure bâtie... On assiste à un retour aux principes fondamentaux de partage de l'espace-rue, de protection des ressources naturelles, de mutualisation des services...







